

GRUPE 3 INSECTICIDE

Insecticide DEMAND® CS

USAGE COMMERCIAL

SUSPENSION DE MICROCAPSULES

GARANTIE :

Lambda-cyhalothrine..... 100 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,1% à titre d'agent de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX**

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **27428**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX.

Évacuer les lieux pendant l'application et empêcher toute personne ainsi que tout animal domestique et autre d'avoir accès aux zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.

Garder le produit inutilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit verrouillé, à l'écart des aliments.

Peut irriter les yeux. L'insecticide DEMAND® CS peut sensibiliser la peau. En cas d'exposition du visage ou d'autres régions sensibles, certaines personnes peuvent ressentir des picotements ou un engourdissement. Il s'agit d'un effet passager qui n'endommage pas la peau. Éviter toute éclaboussure dans les yeux ou sur la peau, surtout le visage. Si les mains sont contaminées, les laver à l'eau savonneuse avant de toucher à d'autres parties du corps.

Équipement de protection individuelle (EPI) : Au moment de l'application, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques. Ils doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Éviter de se toucher le visage avec des gants ou des vêtements contaminés. Laver les gants avant de les retirer. Laver l'équipement de protection avec de l'eau savonneuse après chaque usage et séparément du reste de la lessive.

Pour les applications sur des surfaces de vinyle ou de bois, traiter d'abord une petite surface et laisser sécher. Certains types de vinyles ou de bois, surtout s'ils sont âgés, peuvent rester tachés après l'application de l'insecticide DEMAND CS.

NE PAS appliquer ce produit dans les salles de séjour, les salles à manger, les chambres à coucher ou les chambres de convalescence de patients, de personnes âgées ou de personnes handicapées lorsque ces personnes se trouvent dans la pièce.

NE PAS appliquer ce produit sur des cultures vivrières ou sur des produits agricoles bruts entreposés et destinés à l'alimentation humaine ou animale.

ÉVITER que le produit appliqué entre en contact avec de l'eau où vivent des poissons, comme l'eau des aquariums et des étangs d'ornementation, situés dans les bâtiments traités ou à proximité de ceux-ci.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Il contient aussi un distillat de pétrole qui est de modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. **NE PAS** contaminer les étangs, les lacs, les cours d'eau, les rivières ou tout plan d'eau par l'application directe du produit, pendant le remplissage ou le rinçage du pulvérisateur, ni pendant la pulvérisation. La dérive et le ruissellement à partir des zones traitées peuvent être dangereux pour les organismes aquatiques des environs. Pendant l'application, prendre soin d'éviter toute exposition des animaux domestiques, et tout particulièrement des poissons et des reptiles. Ce produit est hautement toxique pour les abeilles. **NE PAS** appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive en dehors des zones ciblées.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart des aliments et hors de la portée des enfants et des animaux. Conserver au-dessus de 0 °C. Bien agiter avant l'emploi.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pour nettoyer les déversements. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec Syngenta Canada inc. au **1-800-327-8633 (FASTMED)** pour plus de détails.

En cas de déversements ou de fuites, endiguer et absorber le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - Épandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et frotter avec un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - Enlever les premiers 15 cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux règlements provinciaux.

ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'insecticide DEMAND CS est un pyréthrianoïde de synthèse photostable. Cet insecticide d'ingestion et de contact à action rapide est efficace contre un vaste éventail d'insectes nuisibles. Il n'a pas d'effet par inhalation ni d'effet systémique. Pour obtenir un résultat optimal, faire un dépistage périodique et appliquer l'insecticide DEMAND CS aux premiers stades de développement d'insectes nuisibles.

SUPPRESSION D'INSECTES NUISIBLES DANS DES BÂTIMENTS ET LEUR PÉRIMÈTRE (TRAITEMENT TAMPON)

Utilisations à l'intérieur

Ce produit peut être utilisé **UNIQUEMENT** dans les fissures et les interstices des bâtiments/structures résidentiels, industriels et commerciaux ainsi que dans les véhicules de transport. Son application est permise aux endroits suivants, sans s'y limiter : bâtiments résidentiels, industriels et commerciaux, maisons, appartements, hôpitaux, garderies, écoles, maisons de repos, hôtels, motels, laboratoires, autobus, serres (non commerciales), magasins, entrepôts, navires, wagons, camions, remorques, avions (sections de fret et autres zones hors cabine seulement), restaurants, bâtiments d'élevage du bétail ou de la volaille, chenils, entrepôts à céréales, meuneries, établissements de fabrication, de transformation et de service de produits alimentaires. L'application de ce produit à l'intérieur des bâtiments doit se faire lorsque les activités commerciales sont INTERROMPUES.

NE PAS appliquer sur la surface des meubles ou sur des matelas où des personnes s'étendront ou s'assoieront.

NE PAS appliquer sous la forme d'un traitement généralisé sur des tapis (pulvérisation dans toute la pièce).

Restrictions relatives à l'utilisation dans les fissures et les interstices: L'emploi dans les aires des écoles, des garderies et des hôpitaux, etc. où l'on sert de la nourriture n'est permis que pendant les périodes de fermeture des installations.

Pour les applications à l'intérieur, l'insecticide DEMAND CS peut être réappliqué au besoin après au moins 21 jours, quatre fois par année tout au plus.

Application dans les établissements où l'on manipule des produits alimentaires : (endroits autres que les résidences privées où des aliments exposés sont manipulés, transformés, préparés ou servis) y compris, sans s'y limiter, les zones destinées à la réception, au stockage, à l'emballage (mise en conserve, embouteillage, emballage, encaissage), à la préparation d'aliments ou à l'entreposage de déchets comestibles, les systèmes de traitement confinés (moulins, laiteries, huiles comestibles, sirops) et les aires de service. Utiliser comme traitement pour fissures et interstices dans les zones à vocation alimentaire et non alimentaire et autour de celles-ci. Appliquer en petite quantité directement dans les fissures et les interstices au moyen d'un équipement pouvant produire un jet extrêmement fin, aux endroits pertinents entre différents éléments de construction, entre l'équipement et le plancher, dans les fissures donnant accès à des vides et espaces creux dans les murs, sur l'équipement et les socles. Les surfaces et l'équipement avec lesquels des aliments sont susceptibles d'entrer en contact doivent être nettoyés avec un produit nettoyant efficace et rincés à l'eau potable avant d'être utilisés.

Il importe de faire extrêmement attention à ce que le produit ne soit pas libéré dans l'air. Éviter de contaminer les aliments et les surfaces utilisées pour la transformation des aliments.

Application dans les zones de service des aliments : (établissements ou pièces où l'on sert des aliments, comme les salles à manger) : Appliquer dans les fissures et les interstices. Éviter de traiter les endroits susceptibles d'entrer en contact avec des aliments. **NE PAS** appliquer pendant les périodes où les installations sont utilisées ou lorsque des aliments sont exposés.

Les aliments doivent être couverts ou transportés ailleurs lorsqu'une pièce est traitée. **NE PAS** appliquer directement sur des aliments ni faire en sorte que le produit puisse contaminer des aliments.

Toute surface traitée avec laquelle des aliments sont susceptibles d'entrer en contact doit être lavée et rincée à fond avec de l'eau potable avant d'être utilisée.

Dans les zones à vocation alimentaire, l'emploi d'un équipement d'application tel que les applicateurs Actisol doit être limité au traitement des fissures et les interstices seulement.

Utilisations à l'extérieur

Ce produit sert au traitement du périmètre extérieur (traitement tampon) autour des bâtiments et structures tels que des maisons, des édifices à logements, des laboratoires, des serres (non commerciales), des magasins, des entrepôts, des écoles, des maisons de repos, des hôpitaux, des restaurants, des hôtels, des bâtiments d'élevage du bétail ou de la volaille, des chenils, des entrepôts à céréales, des meuneries, des établissements de fabrication, de transformation et de service de produits alimentaires.

Pour les applications à l'extérieur : L'insecticide DEMAND CS peut être réappliqué au bout de 21 jours au besoin, à raison d'un maximum de 4 applications par année.

Traitement sur le périmètre des bâtiments (traitement tampon) : Pour la suppression des fourmis, des grillons, des millipèdes et des cloportes, appliquer une bande continue de solution insecticide autour des fondations du bâtiment et autour des fenêtres, des portes, des entrées de service, des avant-toits, des événements et autres endroits par où des insectes rampants pourraient pénétrer. Pour faciliter l'application, retirer les débris et les feuilles mortes sur le pourtour des fondations, couper la végétation et les branches qui touchent les fondations, retirer ou déplacer au râteau les cailloux, tout paillis épais ou toute autre matière pouvant servir d'abri aux insectes à proximité des fondations. Appliquer une bande d'au plus 3 mètres de largeur autour du bâtiment ainsi qu'une bande de 0,9 mètre de hauteur au bas des fondations et autour des fenêtres, des portes et du surplomb du toit. Pulvériser sous forme de grosses gouttelettes et humecter uniformément les fondations et/ou la bande tampon afin que l'insecticide atteigne le sol ou le feutre racinaire où les insectes peuvent être actifs.

NOTE : NE PAS utiliser l'insecticide DEMAND CS sous forme de solution aqueuse à pulvériser à base d'eau dans les conduits, les boîtiers de moteurs électriques, les boîtes de raccordement, les boîtiers d'interrupteur ou dans tout autre équipement électrique en raison du risque d'électrocution. Pour obtenir un résultat optimal, laver à fond le pulvérisateur et son tamis avec de l'eau et du détergent avant d'utiliser l'insecticide DEMAND CS. L'insecticide DEMAND CS ne cause ni tâches, ni dommages sur les surfaces peintes ou vernies, les plastiques, les tissus ou les autres surfaces qui ne sont pas endommagées par de l'eau appliquée seule.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

L'insecticide DEMAND CS doit être dilué avec de l'eau avant d'être appliqué avec des pulvérisateurs manuels ou électriques, sous forme de grosses gouttelettes, dans des fissures et interstices. On peut également utiliser un équipement d'application à faible volume, comme les applicateurs Actisol, pour les fissures et les interstices. Remplir le réservoir de l'applicateur avec le volume d'eau désiré et ajouter l'insecticide DEMAND CS. Refermer et agiter avant l'emploi pour s'assurer que le mélange est homogène. Si l'application est interrompue en cours de

traitement, agiter de nouveau la solution avant de reprendre l'application. Ne préparer que la quantité de solution requise pour le traitement.

MODE D'EMPLOI

SUPPRESSION D'INSECTES NUISIBLES DANS DES BÂTIMENTS ET LEUR PÉRIMÈTRE (TRAITEMENT TAMPON)

INSECTES	Concentration de matière active	TAUX DE DILUTION (mL d'insecticide DEMAND CS/litre d'eau)	Remarques
Fourmis Chilopodes Pollénies du lombric Grillons Thermobies Blattes germaniques Millipèdes Cloportes	0,03 %	0,03% = 3,0 mL par litre d'eau Pour obtenir une concentration de matière active de 0,03 %, utiliser 3,0 mL d'insecticide DEMAND CS par litre d'eau.	Fissures et interstices à l'intérieur des bâtiments : au besoin, répéter le traitement après au moins 21 jours. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation, quatre fois par année tout au plus. Traitement tampon sur le périmètre des bâtiments : pour la suppression des fourmis, des grillons, millipèdes et des cloportes. Appliquer uniformément de façon à humecter suffisamment les surfaces, sans former d'accumulations.

FOURMIS : Appliquer dans les fissures et les interstices autour des portes et des fenêtres et aux autres endroits où les fourmis peuvent se trouver. Pour obtenir un résultat optimal, localiser et traiter les nids se trouvant dans les bâtiments. S'il y a des fourmis à l'intérieur, appliquer en traitement des fissures et d'interstices aux endroits où les fourmis peuvent être actives, tels que les plinthes, les coins, autour des tuyaux, derrière les armoires et à l'intérieur de celles-ci, derrière et sous les réfrigérateurs, les éviers, les fournaies et les cuisinières. En cas d'utilisation combinée d'appâts et d'insecticides pour fissures et interstices, appliquer les insecticides dans les fissures et les interstices le long des plinthes et des surfaces infestées. Utiliser les appâts aux autres endroits non traités au moyen d'insecticides à effet résiduel.

POLLÉNIES DU LOMBRIC : Pour supprimer les pollénies du lombric, appliquer à la fin de l'été ou au début de l'automne avant que les pollénies descendent sur les surfaces. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les murs extérieurs, sous les avant-toits et autour des portes et des fenêtres, en faisant particulièrement attention aux surfaces orientées vers le sud. En hiver et au printemps, lorsque les pollénies du lombric deviennent actives et font surface, on peut, pour réduire l'infestation, effectuer un traitement à l'intérieur, dans les fissures et les interstices ainsi qu'une application générale sur les surfaces des greniers infestés ou des locaux reconvertis inoccupés.

BLATTES, GRILLONS et THERMOBIES : Pulvériser à faible pression, sous forme de grosses gouttelettes, dans les fissures et les interstices où se cachent les insectes, comme les plinthes, les coins, les espaces de rangement, les placards, autour des tuyaux d'eau, des portes et des fenêtres, les greniers et les avant-toits, les armoires, derrière et sous les réfrigérateurs, les éviers, les fournaies et les cuisinières, sous les tablettes, les tiroirs et autres endroits similaires.

CHILOPODES, MILLIPÈDES, ET CLOPORTES : Appliquer autour des portes et des fenêtres où ces insectes pourraient se trouver ou par lesquelles ils pourraient accéder aux lieux. Traiter les plinthes, les espaces de rangement et les autres endroits pertinents. Appliquer en traitement tampon pour prévenir les infestations, tel que décrit plus loin. (Voir **TRAITEMENT SUR LE PÉRIMÈTRE DES BÂTIMENTS (TRAITEMENT TAMPON)**).

INSECTES	Concentration de matière active	TAUX DE DILUTION (mL d'insecticide DEMAND CS/litre d'eau)	Remarques
Punaises des lits	0,03 %	<p>0,03% = 3,0 mL par litre d'eau</p> <p>Pour obtenir une concentration de matière active de 0,03 %, utiliser 3,0 mL d'insecticide DEMAND CS par litre d'eau.</p>	<p>NE PAS appliquer sur la surface des meubles ou sur des matelas où des personnes s'étendront ou s'assoieront.</p> <p>NE PAS appliquer sous la forme d'un traitement généralisé sur des tapis (pulvérisation dans toute la pièce).</p> <p>UNIQUEMENT POUR LE TRAITEMENT DES FISSURES ET D'INTERSTICES.</p> <p>Appliquer sur les fentes, les plinthes, le plâtre décollé, à l'arrière des têtes et des cadres de lit ainsi que sous les lits et les meubles. La literie infestée ne doit pas être traitée; il faut plutôt l'enlever, la mettre dans des sacs de plastique scellés et la soumettre à un lavage ainsi qu'à un séchage à des températures élevées.</p> <p>Appliquer uniformément de façon à humecter suffisamment les surfaces, sans former d'accumulations. Appliquer directement sur les punaises des lits, si possible.</p> <p>En cas de réinfestation, répéter le traitement après au moins 21 jours. Maximum de 4 applications par année.</p>

BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE (tels que les poulaillers, les étables, etc.)

INSECTES	DOSE	REMARQUES
Pollénies du lombric dans les structures et bâtiments industriels et commerciaux, y compris les bâtiments d'élevage (tels que les poulaillers et les étables)	3,0 mL d'insecticide DEMAND CS par litre d'eau, soit l'équivalent d'une concentration de matière active de 0,03 % dans l'eau. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement.	Appliquer à la fin de l'été ou au début de l'automne, avant que les pollénies du lombric ne commencent à se poser sur les surfaces. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les murs extérieurs, sous les avant-toits et autour des portes et des fenêtres, en faisant particulièrement attention aux surfaces orientées vers le sud. En hiver et au printemps, lorsque les pollénies du lombric deviennent actives et font surface, on peut, pour réduire l'infestation, effectuer un traitement à l'intérieur, dans les fissures et les interstices, ainsi qu'une application générale sur les surfaces des greniers infestés ou des locaux reconvertis inoccupés. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation.
Mouches domestiques dans les bâtiments d'élevage (tels que les poulaillers et les étables)	3,0 mL d'insecticide DEMAND CS par litre d'eau, soit l'équivalent d'une concentration de matière active de 0,03 % dans l'eau. Appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement.	En cas d'infestation, appliquer sous forme de jet à grosses gouttelettes, jusqu'au point d'écoulement, sur les surfaces horizontales et surplombantes, et laisser sécher avant de permettre le retour des animaux. Appliquer de nouveau en cas de réinfestation.

AVIS À L'UTILISATEUR

LE MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les usages décrits ci-dessous, a été établi par des personnes autres que Syngenta Canada inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Syngenta Canada inc. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie quant au maintien de l'efficacité du produit ou à la tolérance des cultures (phytotoxicité du produit) lorsque ce produit est utilisé dans les cultures énumérées ci-dessous.

FOURMIS DANS LE GAZON – Mode d'emploi

Insecte(s)	Fourmis
Site (Culture)	Gazon (gazon en plaques, terrains de golf, pelouses résidentielles, industrielles et commerciales)
Méthode d'application	Application terrestre seulement. Appliquer l'insecticide DEMAND CS en traitement foliaire généralisé sur le gazon. Ne pas appliquer lorsque le gazon est gorgé d'eau ou lorsque le sol est saturé d'eau.
Dose de produit et volume de pulvérisation	3,7 mL de produit/100 m ² (37 g ma/ha) et volume de pulvérisation de 800 à 1000 L/ha. Après le traitement, attendre deux jours avant d'irriguer ou de faucher.
Nombre de traitements	Maximum de quatre traitements par année. Les traitements doivent être effectués au printemps et à la fin de l'été.
Intervalle entre les traitements	Traiter de nouveau au bout de sept jours si la surveillance indique qu'un nouveau traitement est requis.
Période d'application	Traiter avant l'établissement de fortes populations d'insectes nuisibles et l'apparition de dommages importants sur le gazon. Les traitements doivent être effectués au printemps et à la fin de l'été.
AUTRE	NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Garder les enfants et les animaux de compagnie hors des lieux traités jusqu'à ce que le produit pulvérisé soit sec. Pendant le mélange, le chargement du produit, le nettoyage et l'entretien de l'équipement, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des bottes et des gants à l'épreuve des produits chimiques, des lunettes de sécurité et un écran facial. Au moment de l'application, les travailleurs doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues et des bottes à l'épreuve des produits chimiques. Lorsque le produit est appliqué avec de l'équipement de pulvérisation manuelle, les travailleurs doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques.

Restrictions

Application avec pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle par rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'ASAE.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones Tampons :

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:					
		Habitats d'eau douce d'une profondeur:			Habitats estuariens/marins d'une profondeur:		
		Inférieure à 1 m	1 -3 m	Supérieure à 3 m	Inférieure à 1 m	1 -3 m	Supérieure à 3 m
Pulvérisateur agricole	Gazon	65	25	10	120	120	120
Pulvérisateur agricole avec des écrans		20	10	3	120	120	35
Pulvérisateur agricole avec cônes		45	20	5	120	120	85

Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, insecticide DEMAND CS, insecticide du groupe 3. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à l'insecticide DEMAND CS et à d'autres insecticides du groupe 3. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide DEMAND CS ou les insecticides du même groupe 3 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visiter le site www.syngenta.ca.

DEMAND® est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.